

Responsable périscolaire H/F

Adjoint territorial d'animation

Organisme émetteur : VILLE DE VERSAILLES

Référence : 2026-VERSAILLES-652

Localisation du poste : 78000

Direction concernée

EDUCATION - JEUNESSE

Service concerné

EDUC ANIMATION PERISCOLAIRE

Catégorie du poste

C

Poste ouvert aux

Contractuels et Titulaires

Type de poste

Poste à temps complet

Vos missions

Missions principales

Missions principales

Référent des différents temps péri et extrascolaires :

- Élabore avec le responsable multi-sites le projet pédagogique de la structure. Sous la responsabilité de son responsable multi-sites, organise et coordonne la mise en place des activités qui en découlent et encadre l'équipe d'animation pour les accueils périscolaires Conçoit, propose et met en oeuvre des activités d'animation et de loisirs dans le cadre du projet pédagogique du site.

Encadre les enfants et anime l'équipe durant les temps :

- Pause méridienne élémentaire
- Accueils postscolaires maternel ou élémentaire
- Accueil de loisirs du mercredi maternel ou élémentaire

Gestion des équipes présentes sur les temps dédiés :

- Garant de la mise en oeuvre du projet pédagogique
- Garant du respect de la Charte de pause méridienne
- Répartir, planifier, suivre et contrôler les différentes activités proposées
- Instaurer une cohésion et une dynamique de groupe
- Animer certaines réunions
- Accompagner et former les agents
- Contribue à l'appréciation de la manière de servir des agents horaires
- Tenue quotidienne du registre de présence des adultes

Encadrement des groupes d'enfants :

- Tenue quotidienne des pointages des présences
- Construire, animer et maintenir une dynamique de groupe d'enfants.
- Favoriser l'expression, la participation et la créativité des enfants.
- Repérer les enfants en difficultés et signaler la situation au responsable multi-sites.
- Encadrer les activités de loisirs et les adapter aux différents publics.
- Faire découvrir et pratiquer plusieurs disciplines
- Participer à l'ensemble des activités proposées
- Bâtir des séances et support d'animation
- Répertoire les équipements, les matériaux et matériels nécessaires aux activités

Favoriser le dialogue local et informer le public

- Instaurer une communication transversale avec les différents partenaires du quotidien (équipes enseignantes, services de la Ville, parents)
- Participer à la conception, à la mise en oeuvre et au suivi de l'information relative aux activités périscolaires.

Évaluation des projets menés

- Participer à l'évaluation du projet pédagogique et des projets d'animation

Application et contrôle des règles d'hygiène et de sécurité

- Participer à l'aménagement et au maintien de l'hygiène et de la sécurité dans les locaux et espace d'activités.
- Sensibiliser les enfants aux règles de sécurité, à la citoyenneté et à la vie collective.
- Cadre d'emplois des adjoints d'animation territoriaux
- Prodiguier les premiers soins en cas de blessures et contacter les services compétents en cas d'incidents.
- Assurer le suivi sanitaire des enfants
- Gestion des PAI

Direction d'ALSH à certaines vacances scolaires :

- Animer et piloter son équipe
- Programmer, suivre et contrôler les activités de la structure dans le respect du projet pédagogique
- Accompagner les animateurs dans la mise en place des projets d'animation et leur évaluation
- Repérer et réguler les conflits et en aviser le responsable : rapport d'incident...
- Animer la relation avec les familles
- Déclaration de l'équipe à la SDJES pour chaque période de direction
- Participer à la réalisation des tâches, aux cotés des membres de son équipe si besoin est.

Assurer l'Intérim du responsable multi-site en son absence

Missions ponctuelles

- Participation aux réunions de service
- Participation aux projets de la Direction de l'éducation et de la jeunesse
- Participation aux commissions de recrutement

Appartenance à un ou des groupes de travail :

- Participation à divers groupes de travail à l'échelle de la Direction

Votre profil

Formation

Formation :

- Cf. arrêté du 09 février 1997, fixant les titres et diplômes permettant d'exercer les fonctions d'animation et de direction en accueils sans hébergement
- Cf. arrêté du 3 nov. 2014 modifiant l'arrêté du 12 décembre 2013 : direction d'accueils périscolaires et BAFD

Expérience :

- Expérience sur un poste similaire appréciée

Savoir-faire

- Capacité à animer
- Organiser une activité
- Savoir communiquer
- Savoir accueillir
- Animer un réseau/un groupe
- Appliquer les normes, procédures et règles

Connaissances techniques/théoriques :

- Connaissance statutaire de la fonction publique territoriale
- Connaissance du développement physique, psychologique et affectif de l'enfant
- Connaissance du cadre réglementaire des ALSH et activités d'animation
- Connaissance du cadre juridique de responsabilité civile et pénale
- Gestes premiers secours PSC1.
- Connaissance du cadre réglementaire des ERP et des normes HACCP
- Connaissance de l'outil informatique (Word, Excel)

Savoir-être

- Qualités relationnelles
- Créativité
- Capacité d'adaptation
- Sens de la pédagogie
- Ponctualité
- Capacité d'écoute
- Esprit d'équipe
- Faire preuve d'autorité
- Rigueur

Conditions d'emploi

Contrainte(s) liée(s) au poste

Cycle de travail :

- Temps de travail annualisé sur la base de 1607h

Avantages :

- Participation de la Ville à la mutuelle et au contrat collectif Prévoyance
- Remboursement des frais de transport en commun à hauteur de 75%
- Possibilité d'adhérer à la Caisse d'Entraide (prestations sociales et loisirs)